

## Communiqué de presse

### **Eiffage porte sa ligne de crédit à 2 milliards d'euros en y associant des critères sociaux et environnementaux**

L'opération, sursouscrite de 45 % par un syndicat de 20 établissements, illustre la confiance de ces derniers à l'égard du Groupe.

Cette nouvelle facilité est destinée aux besoins généraux d'Eiffage. Elle vient se substituer à la ligne de crédit existante non utilisée de 1 milliard d'euros arrivant à échéance en avril 2021. Conclue pour une durée de 5 ans avec deux extensions possibles d'un an chacune, cette facilité permet d'allonger l'horizon des disponibilités du Groupe et d'en améliorer les conditions.

Afin de traduire concrètement les engagements du Groupe en matière sociale et environnementale, la marge de cette facilité de crédit dépendra pour partie de la performance du Groupe dans deux domaines extra financiers qui lui sont chers, la sécurité au travail et la réduction de son empreinte carbone. Ainsi, une amélioration dans l'un ou l'autre de ces domaines se traduira par une baisse de la marge de crédit. Une dégradation donnera lieu à des mesures compensatoires au profit d'associations et fondation œuvrant à l'intérêt général.

Ce mécanisme vertueux et innovant fait d'Eiffage un des premiers groupes de construction et concessions à incorporer ce type d'engagement dans sa documentation financière.

Les 20 établissements financiers internationaux présents sont :

- Arrangeurs mandatés et teneurs de livres :

BBVA, BNP Paribas, CaixaBank, CIC, Groupe Crédit Agricole (CADIF, CACIB et LCL), Groupe Société Générale (SG - coordinateur y compris RSE et documentation - et CdN), Natixis - agent, Santander et UniCredit.

- Arrangeurs mandatés :

Commerzbank, HSBC, Intesa, KBC, La Banque Postale, Helaba, Mediobanca, Mizuho, MUFG, Sabadell et SMBC.

#### **Contact investisseurs**

Xavier Ombrédanne  
Tél. : + 33 (0)1 71 59 10 56  
E-mail : xavier.ombredanne@eiffage.com

#### **Contact presse**

Sophie Mairé  
Tél. : + 33 (0)1 71 59 10 62  
E-mail : sophie.maire@eiffage.com